teurs canadiens. Je me demande si les députés libéraux font parfois leurs emplettes eux-mêmes. Ont-ils déjà vu des personnes âgées déambuler dans les allées des magasins, s'arrêter

Pouvoir d'emprunt-Loi

pour examiner un article sur les rayons et le retourner dans tous les sens pour voir le prix?

Ensuite nous avons critiqué au comité le ministre, et sa politique de confiscation des biens des entreprises privées. A ce que nous avons pu constater, il n'y a pas de précédent dans le monde occidental qu'un gouvernement ait confisqué des biens rétroactivement. Il n'y a pas d'autre interprétation possible. Avec les mesures énergétiques gouvernementales—et le vicepremier ministre et ministre des Finances (M. MacEachen) en a convenu le soir de l'exposé budgétaire-dorénavant Petro-Canada-ou le gouvernement, par l'intermédiaire de Petro-Canada ou d'un autre organisme-aura une participation de 25 p. 100 dans toutes les concessions accordées dans les terres fédérales. Il n'y a pas de mal à cela. Il est exact que la plupart des pays, à l'exception des États-Unis, prévoient une participation de l'État à la galette pétrolière. Il serait étonnant que le gouvernement, avec l'orientation politique qu'on lui connaît, ne s'oriente pas dans cette voie.

Nous ne serions pas si contrariés si le ministre affirmait que le gouvernement réclame désormais 25 p. 100 du gisement pétrolier; il a dit que le gouvernement exigeait non seulement 25 p. 100 de la production future, mais aussi qu'il revendiquait la propriété de 25 p. 100 de tout ce qui se trouve dans les terres domaniales. Il ne s'agit pas seulement des sommes versées pour obtenir des concessions ni des dépenses effectuées pour les travaux de prospection ou de forage et d'autres choses du même genre. Il s'agit des dépenses effectuées et des biens mis en place pour améliorer ces concessions. Le gouvernement confisque maintenant 25 p. 100 de ces biens et il n'y a aucun précédent de ce genre dans le monde occidental. Il n'est donc pas étonnant que les derricks franchissent la frontière. Si le ministre et son gouvernement s'obstinent à suivre cette ligne de conduite catastrophique, d'ici 1990 non seulement le gouvernement sera propriétaire de 50 ou 70 p. 100 des gisements pétroliers, mais ils lui appartiendront entièrement. Toutefois, ils ne vaudront rien, parce que la compagnie pétrolière de l'État et les contribuables canadiens n'ont pas les ressources nécessaires pour nous permettre de devenir autarciques en matière d'énergie en 1990. D'après les calculs conservateurs dans ce domaine, il faudra de 300 à 400 milliards pour retrouver notre autonomie énergétique au Canada.

Le ministre veut-il nous dire que le gouvernement va présenter un autre bill l'an prochain nous demandant le pouvoir d'emprunter 60, 70 ou 80 milliards de dollars? Dans ce cas, d'où viendrait l'argent? Quelle importance cela a-t-il que des sociétés possèdent nos ressources énergétiques si pour les racheter, nous devons nous vendre corps et biens à des sociétés et à des banques étrangères? Les banques auxquelles le gouvernement s'adresse pour hypothéquer l'avenir de nos enfants tirent grand profit de ces opérations extrêmement dangereuses.

Ce qui m'insulte le plus dans ce bill, c'est que le gouvernement nous demande le pouvoir d'emprunter et de rembourser dans des devises autres que la nôtre. Cela veut dire que les députés ministériels vont de nouveau s'envoler dans leurs avions vers New York, Zurich et peut-être le Moyen-Orient pour tenter de recycler des pétro-dollars.

Comme je l'ai souvent dit à la Chambre, ces banquiers leur poseront les mêmes questions qu'à tout individu demandant un prêt, à savoir comment ils comptent rembourser et quels sont leurs avoirs. La réponse vient tout suite à l'esprit: nous avons des ressources et nous comptons rembourser en imposant ces ressources et en imposant ces frais monstrueux aux consomma-

M. Lalonde: Je fais cela toutes les fins de semaine.

M. Oberle: Ont-ils jamais vu ce qui se passe? Ont-ils si peu de cœur qu'ils ne se rendent pas compte qu'il y a, dans notre pays, des gens qui n'ont pas les moyens de se loger et de se nourrir décemment, eux et leurs enfants? Ces gens-là sont maintenant partenaires de Petrofina; lorsqu'ils se rendront à un poste d'essence très prochainement, ils devront payer 13c. de plus parce que Petro-Canada a acheté un certain nombre de stations-service dans l'est du Canada et une raffinerie à Montréal.

M. Lalonde: Sottises.

M. Oberle: On a dit que les promesses d'hier sont les impôts d'aujourd'hui. Lorsque nous avons débattu le bill concernant le pouvoir d'emprunt l'année dernière, nous avons dit que cela ne pouvait durer plus longtemps. Nous avons évidemment eu raison de le dire, sauf qu'au lieu de durer la situation a empiré.

A quoi va-t-on aboutir? Jusqu'où le gouvernement ira-t-il, jusqu'où hypothéquera-t-il l'avenir de nos enfants et nos ressources? Le service de la dette assorti à l'achat de cette société pétrolière coûtera 220 millions de dollars. Peut-on seulement s'imaginer ce que représente la somme de 1.4 milliard de dollars? Il serait hallucinant de chercher à calculer combien il faudrait de Canadiens travaillant toute leur vie pour amasser autant d'argent.

• (1620)

Nous discutons de réforme constitutionnelle et nous cherchons des modèles dans d'autres pays du monde. Ces pays imposent cependant dans leur constitution des limites à la façon dont le gouvernement peut dépenser l'argent des contribuables.

Puisque nous sommes en train de rédiger une nouvelle constitution, il serait peut-être intéressant de chercher à y insérer une disposition stipulant que le gouvernement ne peut accuser de déficits qu'avec le consentement du Parlement et de la population. Dans un certain sens, je suppose que le gouvernement cherche à obtenir notre consentement en nous saisissant du bill à l'étude. Mais il n'obtiendra pas le mien car, ainsi que je le disais hier soir, je n'oserais pas rentrer chez moi et affronter mes enfants si je devais me prononcer à la Chambre en faveur de cette mesure. Mais comme le gouvernement est majoritaire, il obtiendra le consentement du Parlement pour emprunter encore davantage.

Dans le cadre du débat constitutionnel, nous devrions songer sérieusement à obliger le gouvernement à n'emprunter qu'à l'intérieur du pays. Il n'y a pas tant d'endroits où le gouvernement peut emprunter de l'argent, et il ne recourt bien sûr aux emprunts que lorsque le fisc a dépassé les bornes et que les contribuables s'opposent à toute augmentation des impôts. Le gouvernement actuel a depuis longtemps dépassé les bornes. Les Canadiens ne supporteraient plus aucune autre hausse des impôts sur le revenu.